

# RESUME DES CARACTERISTIQUES DU PRODUIT

## 1. Dénomination du médicament vétérinaire

ENERLAC

## 2. Composition qualitative et quantitative

Sachet A

Un sachet de 100 g contient :

Substance(s) active(s) :

Acétate de sodium .....	2,50 g
Acide propionique .....(sous forme de sel de sodium)	2,28 g
Chlorure de sodium anhydre .....	3,20 g
Chlorure de potassium .....	1,00 g
Chlorure de magnésium .....	0,40 g
Lactosérum dé lactosé .....	12,00g
Lactosérum .....	61,90g

Sachet B

Un sachet de 22 g contient :

Substance(s) active(s) :

Glucose monohydraté .....	22,00g
---------------------------	--------

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique « Liste des excipients ».

## 3. Forme pharmaceutique

Poudre orale.

### **4.1. Espèces cibles**

Bovins (veaux).

### **4.2. Indications d'utilisation, en spécifiant les espèces cibles**

Chez les veaux :

- Traitement symptomatique des déshydratations consécutives aux diarrhées néonatales d'origine infectieuses ou alimentaires.

### **4.3. Contre-indications**

Non connues.

### **4.4. Mises en garde particulières à chaque espèce cible**

Arrêter l'administration du lait dès le début du traitement. Le retour à l'alimentation lactée se fait sans phase de transition.

Les cas sévères peuvent nécessiter une thérapie intraveineuse en complément. Un vétérinaire doit alors être consulté. En cas de persistance de la diarrhée ou d'apparition de nouveaux symptômes, consulter votre vétérinaire.

#### **i) Précautions particulières d'emploi chez l'animal**

Préparer juste avant administration.

Bien respecter les quantités d'eau et de poudre à mélanger pour obtenir une solution iso-osmotique.

Utiliser les deux compartiments du sachet simultanément.

#### **ii) Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux**

Aucune.

#### **iii) Autres précautions**

Aucune.

#### **4.6. Effets indésirables (fréquence et gravité)**

Non connus.

#### **4.7. Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte**

Sans objet.

#### **4.8. Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions**

Non connues.

#### **4.9. Posologie et voie d'administration**

Voie orale.

Diluer le contenu des deux compartiments du sachet dans 2 litres d'eau tiède.

Pour un veau de 50 kg, administrer 4 litres de buvée par jour pendant 2 jours ou jusqu'à disparition des signes de déshydratation.

Répartir la dose journalière en 3 ou 4 prises.

#### **4.10. Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes), si nécessaire**

Compte tenu du caractère osmotique de ce médicament, la dissolution d'un sachet dans moins de 2 litres d'eau conduira à une surconcentration de la solution buvable, pouvant entraîner un ramollissement des fèces.

#### **4.11. Temps d'attente**

Viande et abats : zéro jour.

### **5. Propriétés pharmacologiques**

Groupe pharmacothérapeutique : Formulation pour réhydratation orale, électrolytes oraux et hydrates de carbone.

Code ATC-vet : QA07CQ02.

## **5.1. Propriétés pharmacodynamiques**

Le lactosérum et les électrolytes apportés après reconstitution de la solution permettent l'apport optimal d'énergie et de nutriments, la lutte contre l'acidose, le rééquilibrage électrolytique extracellulaire, la réhydratation sans déséquilibre osmotique et le retour à l'alimentation lactée sans transition grâce au maintien de l'activité lactasique.

L'intensité de la réhydratation est liée aux disponibilités en sodium et en composants énergétiques (galactose et glucose). Le produit apporte 288 kcals par litre de buvée.

Grâce à ses composants, le produit n'agit pas uniquement sur la volémie, mais sur tout un ensemble de fonctions physiologiques :

- stimulation de la vidange de la caillette (acétate de Na, propionate de Na)
- réparation de la muqueuse intestinale (lactoprotéines)
- restauration de la glycémie (glucose, lactose)
- restauration du pH sanguin (acétate de sodium, propionate de sodium)
- compensation des pertes en électrolytes (chlorure de sodium, chlorure de magnésium).

## **5.2. Caractéristiques pharmacocinétiques**

Non documentées.

## **6.1. Liste des excipients**

Huile de coco raffinée  
Lécithine de soja  
Silice colloïdale anhydre

## **6.2. Incompatibilités majeures**

Non connues.

## **6.3. Durée de conservation**

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 18 mois.

Durée de conservation après reconstitution : utiliser immédiatement.

## **6.4. Précautions particulières de conservation**

A conserver à une température ne dépassant pas 25°C.

Tenir à l'abri de l'humidité.

## **6.5. Nature et composition du conditionnement primaire**

Sachet polyéthylène-aluminium-papier.

## **6.6. Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments**

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

## **7. Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché**

VIRBAC  
1ERE AVENUE 2065 M L I D

06516 CARROS CEDEX

**8. Numéro(s) d'autorisation de mise sur le marché**

FR/V/8161236 3/1986

Boîte de 6 sachets a de 100 g et de 6 sachets b de 22 g

Boîte de 12 sachets a de 100 g et de 12 sachets b de 22 g

Boîte de 48 sachets a de 100 g et de 48 sachets b de 22 g

Boîte de 100 sachets a de 100 g et de 100 sachets b de 22 g

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

**9. Date de première autorisation/renouvellement de l'autorisation**

26/12/1986 - 10/02/2012

**10. Date de mise à jour du texte**

10/02/2012